Université de Lille

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

1er Cycle - Diplôme de Formation Générale en sciences odontologiques

Niveau d'étude visé
BAC +3

Durée
3 ans

Composante
UFR3S - Sciences de santé et du sport

Langue(s) d'enseignement
Français

Ouvert en stage
Oui

Présentation

Le candidat au **diplôme de chirurgien-dentiste** doit disposer non seulement de connaissances et compétences scientifiques, mais aussi de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute.
Le chirurgien-dentiste doit faire preuve de rigueur dans l'ensemble de ses actes professionnels. Il engage sa responsabilité au sein de son cabinet dentaire lors de la mise au point d'un plan de traitement ou lors de la dispensation des soins.
Comme les autres professionnels de santé, les chirurgiens dentistes sont soumis à un code de déontologie. Ils apportent leurs connaissances et compétences médicales aux patients.
Les chirurgiens-dentistes peuvent occuper des fonctions d'encadrement et de management d'équipe en lien avec d'autres professionnels. Ils doivent donc disposer de compétences en matière de communication.

Plus d'informations sur les formations de l'UFR3S : https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale.

Pour plus d'informations sur le Département d'odontologie de l'UFR3S – Université de Lille : https://ufr3s.univ-lille.fr/odontologie.
Consulter la plaquette de la formation et les modalités de recrutement sur :
https://ufr3s.univ-lille.fr/odontologie/formation-initiale/docteur-chirurgie-dentaire

Découvrez le quotidien d'un étudiant en odontologie de ses débuts en 2e année (arrivée à la faculté, salle à plâtre, salle de simulation) jusqu'au passage sur patient et la présentation de sa thèse, en passant par des étapes de la vie étudiante et la présentation du lieu d'études : https://www.youtube.com/watch?v=m_yswHpAbR4.

Objectifs

Cursus complet permettant de devenir chirurgien-dentiste, la formation initiale s'étend sur 6 ans (cycle court) ou sur 9-10 ans (internat - cycle long) avec des spécialisations possibles (après réussite au concours de l'internat) en médecine bucco-dentaire ; orthopédie dento-faciale (ODF) ; chirurgie orale.

Les diplômés du diplôme d'État peuvent s'orienter vers un exercice en pratique de ville, mais aussi vers une carrière hospitalo-universitaire, vers les métiers de la recherche en préparant un doctorat d'université.

La formation allie une formation théorique (cours magistraux, enseignements dirigés, travaux pratiques) et une formation clinique par une pratique encadrée auprès de patients au sein du Service d'odontologie du CHU de Lille (dès la 4e année). La formation comporte des stages professionnels obligatoires. Des stages à l'étranger sont également possibles dans le cadre des mobilités internationales.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 juillet 2026

Consulter la plaquette de la formation et les modalités de recrutement sur : https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale.

Savoir-faire et compétences

Compétences visées
Tout diplômé Docteur en chirurgie dentaire doit avoir acquis les compétences nécessaires à l'exercice de son métier c'est-à-dire lui permettant :
• D'accompagner les patients dans leurs parcours de soins ;
• De réaliser les soins bucco-dentaires nécessaires en fonction des besoins des patients ;
• De s'intégrer et de s'investir pleinement dans le système de santé et de prévention ;
• De travailler en concertation et en étroite collaboration avec d'autres professionnels de santé.

Principales matières enseignées :
Les enseignements sont regroupés autour des 9 disciplines suivantes :
• Odontologie pédiatrique,
• Orthopédie dento-faciale,
• Prévention - santé publique,
• Parodontologie,
• Chirurgie orale,
• Biologie orale,
• Dentisterie restauratrice endodontie
• Prothèses,
• Sciences anatomiques.

Dimension internationale

Le service des relations internationales accompagne tous les étudiant·es dans leur mobilité : programme d'échanges ou mobilité individuelle, stage, cours de français pour les étudiants internationaux...

https://international.univ-lille.fr/

Les + de la formation

- Salle de simulation dotée de 75 simulateurs permettant de développer les compétences professionnelles grâce à des mises en situation ;
- Conception de dispositifs médicaux dentaires assistée par ordinateur : acquisition de 15 postes équipés d'un logiciel de conception et de fabrication assistées par ordinateur, d'un scanner et d'une imprimante 3D permettant de former les étudiants à la conception de dispositifs médicaux dentaires ;
- Collaboration étroite avec le CHU de Lille (plus grand campus hospitalo-universitaire d'Europe avec le Parc Eurasanté) ;
- Ouverture à l'international permettant de suivre une partie des études ou des stages à l'étranger dans le cadre des échanges internationaux.

Organisation

Organisation

Organisation de la formation
Le diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire est défini par l'arrêté du 8 avril 2013, qui précise les modalités relatives au régime des études en vue de l'obtention de ce diplôme.

Les études se composent de trois cycles :

- Premier cycle : six semestres (dont 2 semestres effectués en première année des études de santé) correspondant au niveau licence et sanctionné par le diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO) ;
- Deuxième cycle : quatre semestres correspondant au niveau master et sanctionné par le diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO) ;
- Troisième cycle :
  o Cycle court : deux semestres de formation
  o Cycle long : entre six et huit semestres de formation pour les étudiants reçus au concours de l'internat ;

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 juillet 2026

o Soutenance d'une thèse d'exercice.

Stages

Stage : Obligatoire

Les stages sur l'ensemble du cursus :
• Un stage d'observation de 2 jours chez un praticien libéral en 2e année ;
• Un stage d'initiation aux fonctions odontologiques en 3e année dans le service d'odontologie du CHU de Lille ;
• Des stages dans les services odontologie en milieu hospitalier dès la 4ème année ;
• Un stage hors des services odontologie de 50 heures en 5e année ;
• Un stage d'une journée dans un laboratoire de prothèses en 6e année ;
• Un stage actif de 250 heures chez un praticien libéral en 6e année.

Le service sanitaire obligatoire :
Il s'adresse à tous les étudiants en santé avec pour but de les familiariser avec les enjeux de prévention en santé.
• La formation théorique est dispensée en 3e année.
• Le déroulement pratique du service sanitaire a lieu pendant la 4e année.

Admission

Conditions d'admission

Admission en première année des études de santé :
Être bachelier ou titulaire d'un titre admis en dispense (diplôme d'accès aux études universitaires - DAEU).

Deux voies d'accès sont proposées :
· Le parcours accès spécifique santé (PASS), qui est composé d'unités d'enseignement (UE) communes à tous les étudiants quel que soit leur choix de filière (chirurgie dentaire, maïeutique, médecine, pharmacie), d'une UE cœur de métier spécifique à une filière et d'une UE d'ouverture choisie dans une discipline hors santé ;

· La licence accès-santé (L-AS), qui est composée des UE d'une licence partenaire et des UE d'une mineure santé dispensée par les enseignants de santé.

Les études de chirurgie dentaire :
Pour les bacheliers ou équivalent, l'admission en deuxième année de chirurgie dentaire se fait à l'issue du PASS ou suite à la validation de la 1ère, 2ème ou 3ème année de L-AS. La procédure d'admission, sélective dans les deux voies, est basée sur deux groupes d'épreuves. Chaque étudiant pourra présenter sa candidature deux fois sous réserve d'avoir validé une année d'études supplémentaire.
Le nombre d'étudiants admis en études de chirurgie dentaire au titre de l'année 2025-2026 est de 94 étudiants.
Plus d'informations sur les modalités de recrutement : https://www.parcoursup.gouv.fr/.

Et après

Poursuite d'études

Le diplôme d'État a pour objectif l'intégration immédiate du chirurgien-dentiste diplômé sur le marché de l'emploi.
Pendant leur formation, les étudiants peuvent suivre un double cursus ; par exemple un master 1 ou 2 dans un domaine spécifique en lien avec leur projet professionnel.

Insertion professionnelle

Au terme de leur formation du diplôme d'État, les étudiants ont différentes possibilités d'insertion selon leur cursus :

- Chirurgien-dentiste omnipraticien ou spécialisé en installation libérale, en association, en collaboration salariée ou en maison de santé ;
- Praticien hospitalier ;
- Enseignant/chercheur à l'université ;
- Chirurgien-dentiste conseil au sein d'organismes tels que l'Assurance maladie ;
- Chirurgien-dentiste au sein du Service de santé des armées.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 juillet 2026

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université de Lille, consultez les répertoires d'emplois publiés par l'*ODiF (Observatoire de la Direction de la Formation)*

Les fiches emploi/métier du *Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois* (ROME) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Virginie Mauriaucourt

virginie.mauriaucourt@univ-lille.fr

Autres contacts

Contact administratif :
UFR3S - Département d'Odontologie
Place de Verdun - 59000 Lille
departement-odonto-ufr3s@univ-lille.fr
Standard : 03 20 16 79 34
RESPONSABLES MENTION
Pr. Caroline DELFOSSE (Vice-Doyen)
Dr. Laurent NAWROCKI (Chef du service d'odontologie)
departement-odonto-ufr3s@univ-lille.fr
ftlv-odonto-scol@univ-lille.fr

Lieu(x)

UFR3S - Département d'Odontologie - Place de Verdun - Lille

Campus

Campus Santé

En savoir plus

UFR des Sciences de Santé et du Sport - Département d'odontologie
https://ufr3s.univ-lille.fr/odontologie

Pour en savoir plus sur les formations de l'UFR3S
https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 juillet 2026